

CURIOSO

Janvier-Février 2021

CURIOSO-ANTAN, une nouvelle entité pour une nouvelle année.

Après 17 numéros en 22 mois du journal numérique du GHCC, la formule se poursuit avec quelques évolutions. Bien évidemment avec l'Histoire comme colonne vertébrale. Paraissant tous les deux mois, CURIOSO se composera comme ses prédécesseurs d'articles abordant tous les thèmes mais sans limites géographiques.

Et s'adossant à lui, ANTAN réservé à l'histoire, mémoires et anecdotes sur et de Saint-Ambroix, la ville du Volo-Biou, au nord du Gard, aux limites de l'Ardèche.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

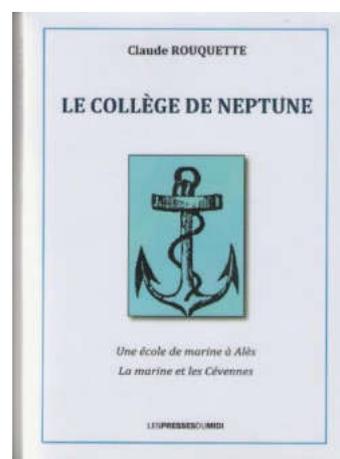
Sommaire :

p.2 Les explorations scientifiques de longue durée	Claude Rouquette
p.8 Le mammouth de Durfort	MiJo Thomas
p.13 Réunion politique en 1868	Sylvie Tuech-Bonhomme
p.15 Lutte électorale en 1885	Sylvie Tuech-Bonhomme
p.20 Las Trèvas	Brigitte Mayenobe-Martinez
p.23 Les gravés dans le marbre	Michel Chaudy
p.1 Origine d'Antan Saint-Ambroix	
p.3 Saint-Ambroix en 1629	
p.5 F.C. Dupont de Ligonès	
p.13 Souvenirs... de Jeanne Dugas	
p.16 Souvenirs... de Juliette Gleyze	
p.21 Une bonne occasion	
p.24 De-ci de-là	

Les explorations scientifiques de longue durée

Charles Eugène Gabriel de Lacroix de Castries (1727-1801)

L'exploration maritime scientifique a connu son heure de gloire lorsque le maréchal **Charles Eugène Gabriel de Lacroix de Castries** était Secrétaire d'État de la Marine et des Colonies et comte d'Alais. Son portrait domine une des salles du musée d'Alès, non loin du collège où il fonda une des premières « *École Navale* » pour former des élèves de marine, destinés à servir comme lieutenant de vaisseau dans la marine Royale¹.



Ce Ministre, grand réformateur de la Marine, avait su s'entourer de brillants capitaines de vaisseaux, comme Suffren, Bougainville et Lapérouse, engagés dans la guerre d'indépendance d'Amérique et les opérations navales dans l'océan Indien ; les deux derniers seront promis à des périples autour du monde lors des voyages d'explorations scientifiques. Réunis autour de Louis XVI et de Castries, penchés sur les cartes marines, les capitaines de vaisseaux Fleuriot de Langle² et de La Touche³ mettaient au point le voyage qu'ils confièrent au futur chef d'escadre Jean-François de Galaup de La Pérouse (1741-1788) retenu pour commander cette exploration autour du monde.

Dans ces pages consacrées à l'exploration scientifique de longue durée, nous relatons les aventures d'un garde de marine, le chevalier Gabriel-Jean Du Pac de Bellegarde, natif du Razès dans l'Aude, et les péripéties d'un scientifique, Louis Monge (1748-1827) professeur de mathématique à l'École Militaire, le frère du savant et examinateur de marine du collège naval d'Alais, Gaspard Monge (1746-1818).

¹ voir *Le collège de Neptune*, 2016, éditions les Presses du Midi ISBN 978-28127-0776-6.

² 1744-1787, massacré par des indigènes sur l'île de Manoua.

³ 1745-1804.

Louis Monge (1748-1827)

Lorsque les frégates « *L'Astrolabe* » et « *La Boussole* » appareillent de Brest le 1^{er} août 1785, Jean-François de Galaup de La Pérouse embarqua à son bord des chirurgiens de marine et des savants-naturalistes ; l'un d'entre eux, Louis Monge, fût recruté en qualité d'astronome. Après quelques jours de navigation, trop affaibli par le mal de mer qu'il ne supportait pas, il débarquait à Tenerife aux îles Canaries, la dernière escale avant la traversée de l'Atlantique Sud où les deux frégates embouquèrent le détroit de Le Maire afin de doubler le Cap-Horn.

Rendu à terre, Louis Monge exerça la fonction d'examineur dans les écoles d'hydrographie des ports de France, il apportait son soutien à Gaspard Monge chargé d'examiner les très jeunes élèves de marine des collèges de Vannes et d'Alais (1786-1792). D'après les archives de la Marine (série C), le 4 nivôse de l'an VIII, Gaspard Monge écrivait une recommandation à Pierre Alexandre Forfait, Ministre de la Marine et des Colonies.

Citoyen Ministre,

Ma nomination au nombre des membres du sénat conservateur me fait un devoir de vous donner ma démission de la place d'examineur des aspirants de marine (fonction qu'il exerçait depuis 1783 en remplacement de Bézout).

Me permettez-vous, pour me remplacer de vous présenter mon frère, Louis Monge, examineur hydrographe qui me supplée depuis sept ans ?

Salut et Fraternité, Gaspard Monge .

Louis Monge avait échappé, au naufrage de la mission de Lapérouse, à Vanikoro (archipel des Santa-Cruz). Il finira sa carrière, chargé des examens d'admission à l'École Polytechnique créée et dirigée par son frère Gaspard Monge, Ministre de la Marine à la Révolution (1792-1793).

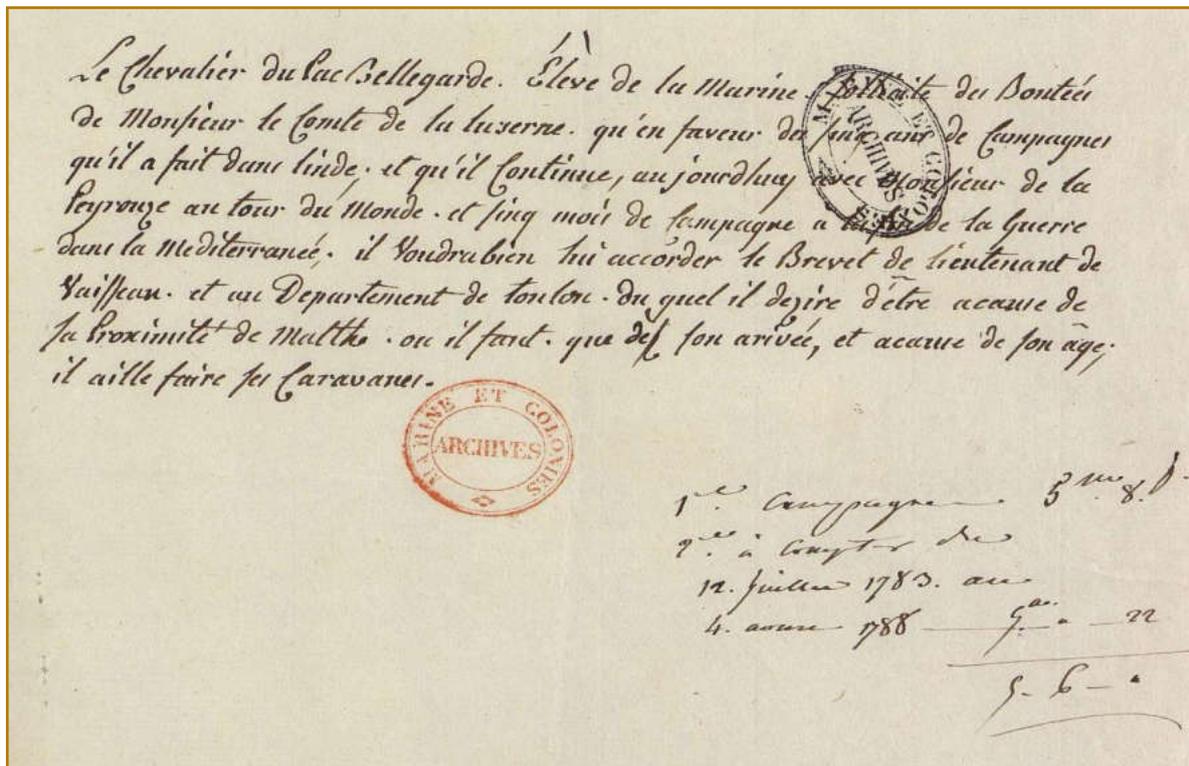


1. Frégate « **La Boussole** » maquette de Jean-Marie Durand.
Visible sur demande au musée de la mine de **Gagnières (Gard)**

Gabriel-Jean Du Pac de Bellegarde (1765-1788)

L'autre personnage a eu moins chance, si ce n'est un funeste destin. Gabriel-Jean du Pac, chevalier de Bellegarde (1765- 1788) est issu d'un famille de militaires et de marins. Un élève de marine, Joseph de Villèle admis par examen direct de Gaspard Monge à l'école de marine d'Alais, affecté à l'escadre de Brest sur la corvette d'instruction « *La Bayonnaise* » (1789) rencontra à son bord, l'enseigne de vaisseau Guillaume du Pac de Bellegarde. Après une séance d'instruction, n'ayant plus de courrier de son frère, garde de marine à bord de « *L'Astrolabe* », il confiait son inquiétude au jeune élève de marine :

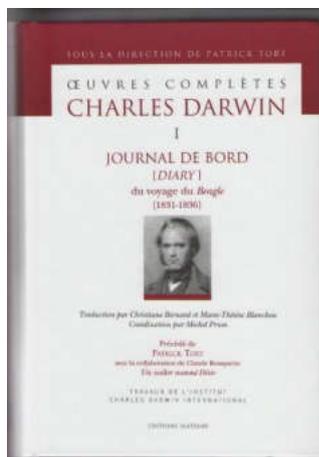
En compagnie de Gabriel-Jean, nous étions embarqués à bord de « La Précieuse » commandée par Monsieur de Cyprien (1783), le vaisseau faisait route vers l'Inde, mon frère était encore garde de marine lorsqu'il embarqua sur la flûte « Maréchal de Castries » pour rejoindre l'expédition La Pérouse à Macao. Embarqué sur « L'Astrolabe » le 8 avril 1787, il avait demandé à être promu lieutenant de vaisseau de deuxième classe (enseigne de vaisseau) et sollicitait son affectation à Toulon pour être plus proche de l'île de Malte afin d'aller faire ses caravanes, une obligation pour être admis dans l'Ordre de Malte. Depuis la dernière escale à Botany Bay en Nouvelle-Hollande (Australie) nous sommes sans nouvelles de mon frère et des équipages de deux frégates de l'amiral La Pérouse... »



2- Lettre du chevalier Gabriel-Jean du Pac de Bellegarde adressée au comte de la Luzerne, Ministre de la Marine.
(Archives de la Défense Nationale, département marine, C 724, pièce n°4)

Après le massacre de Fleuriot de Langle, du savant Lamanon et de onze marins, le capitaine de vaisseau de Monti commanda « *l'Astrolabe* », avant d'appareiller de Macao, il embarqua des officiers, dont Gabriel-Jean, pour remplacer ceux massacrés à Maoua (Iles Samoa)... Le naufrage des deux frégates dans la passe de Vanikoro mettra un terme aux projets du lieutenant de vaisseau Gabriel-Jean du Pac de Bellegarde qui n'a pas survécu. Les circonstances de sa mort à 23 ans, restent encore à élucider...

Charles Darwin (1809-1882)



En tant qu'historien de marine et naturaliste à l'Institut Charles Darwin International, j'ai longuement analysé les explorations scientifiques de longue durée, celles de James Cook (1728-1779), Frederick William Beechey (1796-1856), Louis-Antoine de Bougainville (1729-1811), Matthew Flinders (1774-1814), dont les narrations se trouvaient dans la bibliothèque du trois-mâts barque H.M.S. « *Beagle* ». Ces journaux de bord consultés par le naturaliste Charles Darwin contribuèrent à sa découverte sur « *L'origine des espèces par les moyens de la sélection naturelle* » (1859). Sous la direction du professeur **Patrick Tort**, ces recherches nous ont permis de rédiger la longue préface du « *Journal de bord* » (voir *Journal de bord [...]*, 2012, éditions Honoré Champion ISBN 978-20510-2266-8) du savant naturaliste et de concevoir un projet innovant destiné à l'exploration scientifique de longue durée.

La recherche fondamentale

Comme pour les missions spatiales, moralement exigeantes et physiquement éprouvantes, la formation et l'entraînement des équipages et des scientifiques sont indispensables pour obtenir une cohésion et un esprit d'équipe afin d'associer diverses compétences pour réussir ces missions scientifiques de longues durées, en toutes circonstances. À l'appui de ces récits et de mon expérience en sécurité et environnement, j'ai réalisé pendant une vingtaine d'années sur la Cèze et ses affluents, des explorations pour étudier l'évolution de l'espèce *Castor fiber* soumis aux épisodes cévenols, au froid et aux canicules, des conditions climatiques très sélectives, meurtrières pour les animaux et les êtres humains.

Vers Bessèges et ses environs, le contexte de l'arrière-pays gardois permettrait de se préparer à ce genre de mission, de concevoir et tester le matériel scientifique au cours de stages que nous préconisons d'organiser entre la terre cévenole et la mer.

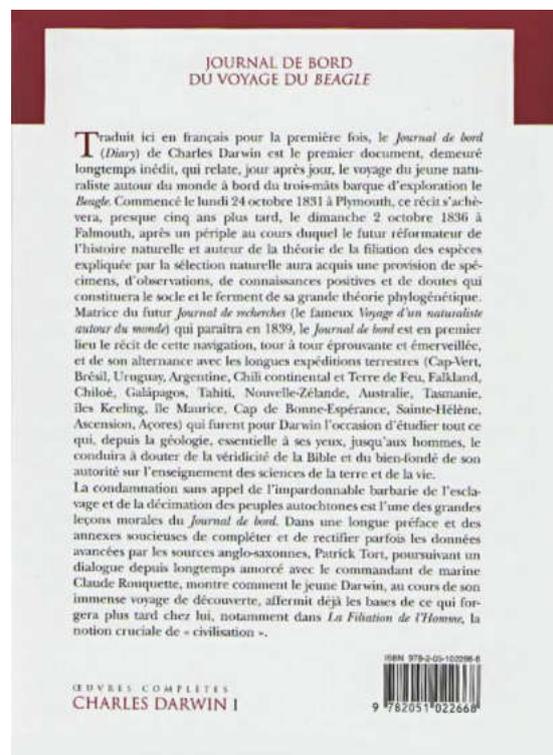
Je terminerai en assurant la promotion de la recherche fondamentale et appliquée sur les processus complexes en évolution biologique qui est intimement liée aux transformations de la civilisation. Dans l'urgence des crises qui nous affectent, il s'agit de mener des missions scientifiques sans discontinuer, nécessairement globales et locales, au plus près des préoccupations des habitants. Les événements climatiques et les pandémies aux graves répercussions socio-économiques nous obligent à modifier nos modèles de développement, aux limites de nos intelligences, pour étudier les processus évolutifs complexes.

Claude ROUQUETTE

rfaec.monsite-orange.fr



Les quatrième de couverture :



Le Mammouth de Durfort



Le mammouth de Durfort trône dans la galerie d'Anatomie comparée et de Paléontologie du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris depuis 1885. (photo Muséum)

Au Museum d'histoire naturelle de Paris, dans la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée trône sur un piédestal un mammouth. ***Mammuthus meridionalis*** impressionne avec ses 7 mètres de long pour ses 4 mètres de hauteur et ses 2,5 m de large et qui devait peser 10 tonnes sur la balance. C'est au monde, le plus gros mammouth exposé au public, et ce depuis 1898.

Il est arrivé au bord de la Seine depuis Durfort village gardois où il fut trouvé en 1869.



photo france.village.com

La découverte de 1869

À l'automne 1869, sur la commune de Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac, des travaux de réfection d'une route sont entrepris. L'attention des ouvriers est attirée par un étrange objet enterré qui émerge du sol. Peu à peu dégagé, ils constatèrent stupéfaits qu'il s'agissait d'une défense d'éléphant. Le cantonnier Jean Coursier (1811-1881) en référa à ses supérieurs. Alertés par les autorités administratives, **Paul Cazalis de Fondouce** (1835-1931), ingénieur, paléontologue, archéologue et **Jules Ollier de Marichard** (1824-1901), préhistorien, archéologue se déplacèrent afin de procéder à une expertise. C'était bien un éléphant qui était enterré et dont la tête commença à être extraite. Les deux hommes eurent très vite conscience de l'importance de cette découverte et de la nécessité de gros moyens d'extraction et d'études.

Péripéties

Mais les événements nationaux vinrent retarder leurs plans. En juillet 1870 Napoléon III déclara la guerre à l'Allemagne; la lourde défaite de l'armée française, la chute de l'Empereur, l'arrivée de la III^e République, la Commune de Paris ne laissèrent guère de loisirs pour continuer les travaux à Durfort. Tout fut interrompu.

En 1872, le propriétaire du terrain s'opposa à la reprise des fouilles. Une dure négociation aboutit à un versement d'une forte indemnité et ainsi le champ (40 par 30 mètres sur 9 m de profondeur) put livrer ses trésors : quatre mammoths, quatre hippopotames, un rhinocéros, cinq bisons et quatre cerfs géants.

Mais hélas, arrivés à l'air libre, ces squelettes se désagrègent. Et seul resta celui du mammoth que nous pouvons admirer aujourd'hui.

C'est sans doute parce qu'il fut embourbé, pris dans la vase que nous avons son étonnant état de conservation. Son espèce s'est éteinte il y a environ 10 000 ans, faute de s'être adaptée au changement climatique lié à l'ère glaciaire qui régnait alors sur terre.

On veut le voir, on veut le toucher

Avant d'aller à Paris, sur place dans le petit village de Durfort, à Anduze, plus loin à Alès, à Uzès jusqu'à Nîmes il est sujet d'interrogations, de supputations, d'étonnements. Il intrigue. Chacun s'interroge. Son étrangeté dérange. Et on veut le voir, le toucher.

Mon arrière-grand-père Favier-Eugène Thomas (1848-1926) et son frère Marius (1853-1929) allèrent voir la bête ou ce qui était extrait du champ de fouilles au retour d'un voyage à Sauve. Par qui avaient-ils été avertis ? Aucune indication. Pas de date exacte de la visite dans la lettre qui l'évoque mais juste une mention de la défense et de sa taille énorme. Et de l'étendue du chantier.

Avec une réflexion sur ce qu'aurait permis la domestication d'un tel animal comme force motrice pour les travaux des champs !

Je ne peux qu'imaginer ce qu'auraient été les regards de ces deux curieux s'ils étaient allés voir le squelette en majesté au Museum.



De Dufort à Paris

Devant son intérêt scientifique, il fut prévu de l'envoyer à Paris où il serait exposé pour l'Exposition universelle de 1878. Paul Gervais (1816-1879), zoologiste, titulaire de la chaire d'Anatomie comparée au Museum craignant que le voyage n'abîme le squelette, émit les plus grandes réserves quant au choix d'un transport fluvial (probablement Rhône-Seine). Et c'est, réparti en 31 caisses et par la route, qu'il gagna la capitale.

Il est d'abord montré à un public choisi dès 1885 dans la Galerie d'Anatomie créé par Georges Cuvier en 1806. Puis il fut transporté dans la Galerie de Paléontologie que le Museum inaugura en 1898, pour **l'Exposition universelle** qui vit défiler, venues du monde entier, des foules admiratives. Il y règne depuis.

Cent vingt ans plus tard

Mais aujourd'hui c'est la fragilité de ce colosse qui est en cause. Il souffre des effets du temps. Il s'effrite, se fissure. Si l'on veut le préserver, il faut le restaurer. Sous l'autorité de Cécile Colin-Fromont, responsable de la Galerie de Paléontologie, les opérations de restauration sont lancées et doivent durer neuf mois. Il faut le désassembler, le nettoyer et le consolider.

De plus on sait maintenant que le mammoth tout comme l'éléphant, marchait à l'amble, c'est-à-dire en levant alternativement les jambes d'un même côté. Or, sur le piédestal actuel sa position est erronée; les paléontologues vont profiter de ce démontage pour la rectifier.

Appel à sauvetage

Pour ce grand chantier de remise en forme, nécessitant 400 000 €, le 10 novembre 2020 la direction du Museum a lancé une campagne de financement participatif. Très vite la cagnotte en ligne a rapporté une somme assez conséquente. Avec une palette de dons de 5 à 500 €, il y en avait pour toutes les bourses. Il faut dire qu'un astucieux système permettait de parrainer chaque os de notre vedette. Pour 300 € le mécène pouvait s'offrir un os de ce spécimen exceptionnel via la modélisation en 3 D du squelette. Et hors cagnotte, grand succès de l'appel à dons. Plus un os de libre ! Tout est attribué ! Il ne reste plus que la possibilité de souscrire pour le podium qui fait partie intégrante du monument.

Une cuvée spéciale

À Durfort, bien entendu, cette opération événementielle a retenu l'attention de la population et de ses édiles. Et la cave coopérative a souhaité s'associer au projet en lançant une cuvée spéciale **Elephas meridionalis 2018** rouge AOP duché d'Uzès, à base de grenache et syrah. Pour chaque bouteille vendue, la cave s'est engagée à verser 1 € au Museum. Un premier chèque de 1 800 € a d'ores et déjà été envoyé au Muséum.



photo Radio france Ludovic Labastou

Le maire, Robert Condamines voudrait en profiter pour mieux mettre en valeur le lieu de la découverte.

L'avenir

Plus qu'une toilette, cette remise en état de notre vieil éléphant de Durfort va permettre aux nouvelles générations d'avoir une approche de ce que furent les monstres (en taille) qui parcoururent notre région.

En souvenir de nos ancêtres qui s'extasiaient devant cette surprenante découverte, portons un regard tout aussi curieux sur ce rajeuni Mammouth qui va retrouver, dans quelques temps, sa place près du Jardin des Plantes.



Disparu depuis plus d'un million d'années mais toujours super star du Museum !

Le mammoth de Montfrin

Notre mammoth n'est pas visible pendant sa toilette centennale. Mais à défaut, dans un déplacement très accessible (pour les Gardois et voisins), vous pouvez aller en admirer un dans la cave coopérative de Montfrin. En effet, dans le hall des cuves trône un spécimen de 5 m de long et de 4 m de haut et ce, depuis mai 2007.



Le seul mammoth au monde assurant la promotion du vin ! Celui de Montfrin.

Mijo THOMAS

Réunion politique à Saint-Ambroix en 1868

Une réunion interdite

Une loi votée en juin 1868, interdit les réunions publiques à quelques jours d'une élection, sous peine de sanction.

Une réunion politique qui est considérée comme publique se tient à Saint-Ambroix le 26 juillet 1868 chez M. Secrétan, dans le lieu appelé l'Enclos, « une cour avec un hangar ». Pour y accéder, un grand portail donnant directement sur la cour, ou une porte sur le côté, qui traverse le logis du dit Secrétan.

Une foule nombreuse d'environ 200 à 300 personnes s'y sont réunies.

Cette réunion tombe sous le coup de la loi.

Le déroulé de la journée

Ce matin-là de bonne heure, le marquis Bérard de Montalet se rendit à la gare de Saint-Ambroix pour y accueillir son ami le baron Roger de Larcy⁴, avocat, monarchiste, ancien député (de 1839 à 1846) qui brigue un second mandat. Une réunion « privée » devait se tenir chez M. Secrétan où l'ancien député devait prendre la parole.

Pour que ce type de réunion soit légale, il faut en premier lieu qu'elle ait lieu dans un endroit clos, que les participants aient été invités sur carton où leur identité est inscrite, que ce qui s'y dit ne soit aucunement entendu de l'extérieur.

Ce ne fut donc pas le cas ce 28 juillet, où plus de 200 personnes allèrent écouter le baron de Larcy. Le Commissaire de police de Saint-Ambroix Marius Vidal, s'étant rendu sur place a tenté d'empêcher la réunion. Le baron de Larcy l'ayant pris à part, lui a demandé s'il s'y trouvait en tant qu'électeur auquel cas il pouvait rester, s'il était là en tant que Commissaire de police, il devait quitter les lieux.

⁴ Le Vigan 1805 - Pierrelatte 1882

Le baron de Larcy a déjà à son actif, une autre réunion « privée » qui eut lieu quelques jours auparavant à Alès, qui elle aussi, tombe sous le coup de la loi, ayant été entendue jusque dans les jardins du Bosquet par des centaines de personnes.

Le procès

Un procès eut lieu en septembre 1868, pour ces deux faits.

On y a entendu de nombreux témoins à charge et à décharge. Nous pouvons citer quelques personnes présentes à cette manifestation.

M. Adolphe Roustan, horloger à Saint-Ambroix dit qu'il est entré à la réunion comme simple curieux, Henri Veyrac, coiffeur de son état, a suivi la foule. Le médecin de Saint-Ambroix, Louis-Philippe Bernadou y est allé car monsieur le curé l'avait engagé à venir, il y a rencontré M. de Boisset.

Germain Dubourdeau, le secrétaire de mairie, Adrien Boissin greffier de justice de paix et son commis greffier Antoine Wèbre, ou Léon Pradier boulanger, ont aussi participé à cette réunion et témoignent de la présence d'environ 200 à 300 personnes.

L'argument de la défense

Un agent d'assurances, Louis Bassaget était chargé de garder la porte d'entrée du lieu de réunion et d'en filtrer les « invités », il fut très vite dépassé par le nombre et contraint de laisser entrer ceux qui le désiraient. De « privée », la réunion s'est donc ainsi transformée en réunion publique.

Le jugement

À l'issue du procès, M. Secrétan fut relaxé, sa participation s'étant bornée à trouver un local au baron de Larcy. Il avait reçu une centaine de francs pour la location du lieu et du matériel, somme qu'il a rendu, par suite des événements.

Quant au baron de Larcy, il écopa d'une amende de 25 francs pour la réunion publique à Alès et de 15 francs pour celle de Saint-Ambroix.

Roger de Larcy avait déjà élu Député, Conseiller général du Gard et président dudit Conseil. Il fut à nouveau élu représentant du Gard à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, puis Ministre des Travaux Publics quelques jours plus tard. Il deviendra Sénateur inamovible le 4 décembre 1877.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

4 et 18 octobre 1885

En 1885 Jules Grévy est Président de la République et Henri Brisson préside le Conseil des ministres. Divers scandales entachent la vie politique. Celui de Panama (corruption lié au creusement du canal) commence à déstabiliser le régime. La lutte entre Conservateurs et Républicains s'intensifie autour de la question religieuse. Et l'antiparlementarisme ainsi qu'un antisémitisme virulent se manifestent dans l'opinion tant à travers la presse, que les partis, les cercles de discussion et la rue.

Le gouvernement appelle à la tenue d'élections législatives les 4 et 18 octobre.

Le mode de scrutin se fait par liste à la majorité à deux tours. 584 sièges tant en métropole qu'a l'outremer sont à pourvoir.

Dans le département du Gard, on élit 6 députés. Quatre listes sont en présence : L'Union Conservatrice - l'Union Radicale - la Fédération Radicale - les Socialistes, soit 24 noms et un ou deux candidats indépendants.

Un appel anti-républicain

Le 3 octobre 1885, veille de l'élection, « *les feuilles anti-républicaines, publiaient un appel aux protestants du Gard, les invitant, les pressant de voter pour la liste monarchiste dite de l'Union Conservatrice, appel signé de 37 noms de protestants.* »⁵ Cet appel incitait les protestants du Gard à rallier la liste conservatrice en lutte contre le projet de séparation des Églises et de l'État.

Ce coup d'éclat suffit à attiser la cendre encore tiède des passions religieuses. Il est reproché à ces signataires d'introduire la religion dans le domaine politique. Les Conservateurs répliquent que tous les Républicains ayant placé en tête de leurs programmes la suppression du budget des cultes, ont porté d'emblée la question religieuse au cœur des réunions publiques.

⁵ *Souvenirs d'une lutte électorale dans le Gard, Nîmes 1885* par Jules de Seynes.

Note du préfet

Le préfet du Gard, Périclès Grimanelli, n'apprécie pas cette attitude. Il la dénonce par un courrier envoyé aux journaux locaux le 8 octobre « *un appel spécial, perfidement rédigé adressé aux protestants...* », accusant les signataires d'exciter les passions religieuses toujours vivaces dans le département et demande aux maires d'ignorer l'injonction qui leur est faite de placarder ces affichettes.

Des courriers de lecteurs conservateurs, venus de tout le département, parurent dans divers journaux.

De Saint-Jean-du-Gard, un anonyme qui signe « *Un protestant cévenol* », écrit : « *Ne soyez pas étonnés si dimanche, l'immense majorité de nos coreligionnaires vous prouvent par leurs suffrages républicains que bon sang ne peut mentir et que les fils des martyrs de la liberté ne veulent plus reprendre les chaînes des esclaves...* ».

D'Alais, dans une lettre datée du 11 octobre, d' « *un groupe de protestants orthodoxes* » écrit : « *C'est un outrage qui nous est fait... nous y répondrons en déposant dans l'urne la liste républicaine...* ».

Certains s'affligent qu'à Anduze, lors du premier tour de l'élection, 32 votes soient allés à l'Union Conservatrice, dans un pays qui a enduré tant de maux commis au nom du roi et de la religion catholique.

On s'écharpe, on s'injurie par journaux interposés. Le spectre rouge de la Commune est brandi par les Conservateurs alors que les Républicains brandissent celui du retour à la féodalité.

Le premier tour a lieu le dimanche le 4 octobre

Au soir du premier tour, le score des Conservateurs a provoqué la surprise. L'écart de voix est minime. Face à cette menace, les Républicains faisant taire leurs divisions s'unissent pour le second tour qui aura lieu le 18 octobre.

Un second tour de scrutin disputé.

Deux listes restent en lice. La première, celle des Conservateurs, pour qui Jules de Seynes appelle à voter, est composée de messieurs Jules de Pierre, comte de Bernis, de Paul Cazalis de Fondouce, de Denis Chalmeton, de Joseph Gardies, d'Adolphe Pieyre et de Ernest Raymond de Roux-Larcy⁶.

⁶ Gendre du baron Roger de Larcy.

Cette liste est soutenue par des personnalités protestantes locales, telles que MM. d'Espinassous, de Salinelles, Gide du château de Fan à Lussan, Louis Silhol de la ville de Saint-Ambroix, Jules de Seynes propriétaire à Rousson et d'autres.

La deuxième liste est Républicaine, composée de MM. Frédéric Desmons, Fernand Crémieux, Numa Gilly, de Noël Madier de Montjau, Victor Bousquet et Émile Jamais.

Voici un extrait de l'appel de Jules de Seynes aux Conservateurs, affiché dans toutes les communes du département :

« Aux électeurs protestants du Gard.

Chers coreligionnaires...

...La séparation de l'Église et de l'État est inscrite au premier rang sur le programme des candidats non conservateurs. Leur véritable but est la suppression, plus ou moins prochaine, du budget des cultes, économie purement illusoire quine soulagera aucun contribuable et qui imposera à tout protestant digne de ce nom les plus lourds sacrifices.

A la place des lois établies, c'est à un régime inconnu que l'on vous demande d'adhérer aveuglément.

Une situation nouvelle vous sera imposée, sans que vous soyez consultés, et l'État, en nous séparant de lui, ne nous reconnaîtra pas les droits dont nous aurions besoin pour assurer à nos Églises une vie libre et prospère... »

Au premier tour le nombre des votants gardois avait été de 103 451, l'ensemble des Républicains obtenant 54 602 voix et les Conservateurs 47 677.

Au second tour le nombre des votants a sensiblement augmenté. 110 631 hommes se sont déplacés.

Les Républicains obtiennent 58 202 suffrages et les Conservateurs 52 210. **La liste républicaine est donc élue avec 6000 voix de majorité.**

Les députés sont:

- Victor Bousquet (1839-1890)
- Fernand Crémieux (1857-1928)
- Frédéric Desmons (1832-1910)
- Numa Gilly (1834-1895)
- Émile Jamais (1856-1893)
- Noël Madier de Montjau (1814-1892).

Le succès des républicains

Pour les républicains, le journal « Le Midi » du 19 octobre 1885 à Nîmes, titre : « La Victoire » :

« Les républicains viennent de prendre une éclatante victoire sur l'insuccès de dimanche dernier... la victoire appartient au parti républicain tout entier... »

Partout un calme complet. Aucun incident fâcheux n'est à déplorer lors de cette journée électorale dans le département.

La France reste majoritairement républicaine, malgré une poussée des conservateurs et de l'extrême gauche.

Les écarts entre les villes

La ville de Saint-Ambroix a voté pour la liste conservatrice avec 3 230 voix et 1 330 voix pour les républicains.

Alès-est, a voté majoritairement pour les conservateurs, avec plus de 2 000 voix d'écart alors qu'à Alès-ouest, les républicains l'emportent avec 1 000 voix d'écart.

À Nîmes, Vauvert, Saint-Jean-du-Gard ou Vézénobres, ce fut un raz de marée républicain.

À Barjac, La Grand-Combe, Génolhac, Lussan ou Pont Saint-Esprit, la liste des conservateurs est arrivée largement en tête.

Le mode de scrutin de cette élection avait été changé au mois de juin de cette même année 1885, l'électeur vote alors pour une liste complète, sur deux tours de scrutin. Brève expérience puisque les élections suivantes de 1889 rétabliront le scrutin uninominal (une seule personne élue majoritairement).

Sylvie Tuech-Bonhomme

Source : Gallica

Page suivante :

un extrait de *Souvenirs d'une lutte électorale dans le Gard* de Jules de Seynes.

L'appel de Jules de Seynes

— 44 —

Votez pour les candidats de l'Union Conservatrice :

MM. le comte J. de BERNIS : P. CAZALIS
DE FONDOUCE ; Denis CHALMETON ;
Joseph GARDIES ; Adolphe PIEYRE ;
DE ROUX-LARCY.

*Au nom des Membres de l'Union Conservatrice des
Protestants du Gard :*

MM. ABRIC Emile, de Nimes — Vicomte d'ADHÉMAR, de Saint-Maurice-de-Cazevieille. — ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE, de Valleraugue. — L ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE, de Valleraugue. — ARNAUD Gaston, de MOUSSAC. — A. DE BOISSET, de Saint-Ambroix. — COLOMB Gaston, de Bourdic. — COULAROU Louis, du Vigan. — DESTREMX Louis, d'Alais. — A. d'ESPINAS-SOUS, d'Alais. — DE FLAUX Charles, de Nimes. — GARDIES Alfred, conseiller municipal de Nimes. — GUIBAL Henri, du Vigan. — GUIZOT Guillaume, de Goudargues. — DE LACOSTE, de Nimes. — LAGORCE Alfred, de Nimes. — LARNAC Julien, d' Aimargues. — Ch. DE MANOEL, de l'Estréchure. — DE MARVELLE, de Lasalle. — DE MARVELLE BE CALVIAC, de Lasalle. — MARTIN Adolphe, d'Uchaud. — MATHIEU Eugène, ancien maire de Boissières. — E. DE MAZARIN, d'Alais. — MEYRUEJS Jules, de Lasalle. — MEYRUEIS Hippolyte, de Lasalle. — MOURIER Emile, de Nimes.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Les gravés dans le marbre

C'est un 8 mai, comme toutes les années la population se rassemble devant le monument aux morts de la commune pour faire mémoire aux combattants et civils inscrits sur les plaques de marbres pour la guerre 39-45.

Un à un les noms sont cités.

Mais un jour, le temps se suspend, et les quatorze nommés racontent leurs histoires...

«Pendant quelques instants, quelques fois, vous nous placez au centre de vos discussions, de vos discours, de vos échanges, vous parlez du présent et aussi d'avenir.

Combien de fois avons-nous entendu nos noms appelés d'une voix forte comme si l'on voulait nous réveiller ou plus simplement pour nous faire comprendre que l'on pense à nous.

Domage que cela se termine par « Morts pour la France ».

Depuis quelques années nous écoutons ces enfants venus nous chuchoter quelques mots d'amour. Ces enfants nous font penser à ceux que nous n'avons pas eus, que nous n'aurons pas et à ceux que nous avons laissés en pleurs derrière nous avec leur maman.

Comme chaque année, le 8 mai, ils font de beaux et longs discours. Pour ne pas oublier ceux qui sont morts au champ d'Honneur. Nous rendre hommage.

Pour ne pas oublier les tristes moments que nous avons passés avec certain d'entre vous et que cela ne se reproduise plus.

Pour faire mémoire pour les générations futures.

Et pour terminer, rien ne vaut un brin de musique hardie, entraînante, pour nous faire passer cet instant de mélancolie. Ils soufflent fort, ils tapent fort, leurs notes nous enveloppent. Ne pourraient-ils pas changer pour un morceau qui nous parle de demain ?

Il faut savoir qu'il y a un avant, des avants que vous ne connaissez pas, c'est de nous qu'il s'agit, cachés derrière cette plaque !

Le passé, notre passé, se restreint à quelques caractères posés sur une pierre. Que n'avons-nous pas entendu sur nous, du vrai et beaucoup de faux, par ignorance.

Nous sommes jeunes, nos vies sont courtes, nos empreintes sont légères, mais savez-vous qui nous sommes derrière ces mots bien alignés ? Il nous faut vous faire connaître notre vérité.

Soyons positifs, ce sont vos mémoires, individuelle et collective, qui font défaut, pas votre volonté, puisque vous faites l'effort de venir nous voir et nous parler plusieurs fois par an. C'est grâce au passé où nous sommes que vous pouvez être dans l'après, permettez-nous alors, pour que les liens se renouent, de combler ce vide et ainsi assurer la continuité. Nous voulons vivre au présent, dans la mémoire de chacun.

L'Homme ne peut exister que si son Histoire s'inscrit au centre d'un avant et d'un après !

Plus de 70, 75 ans après les événements que reste-t-il ? Des témoignages parcellaires, tronqués, dispersés en mille morceaux que nous rassemblons dans ces textes, et qui nous permettent de réparer quelques injustices pour plusieurs d'entre nous.

Chacun a droit à son interprétation, d'imaginer les contours, de réaliser sa propre critique.

En ce jour où vous êtes rassemblés : autorités civiles et militaires, élus, anciens combattants, pompiers, enfants des écoles et nombreuse population, suspendons le temps quelques instants pour vous conter nos Histoires. À nous de prendre la parole pour que vous aussi vous ne soyez plus de marbre ! »

Les gravés dans le marbre



Les recherches historiques effectuées pour réaliser ce récit ont permis d'obtenir en 2017 six nouvelles mentions « Mort pour la France » pour le village d'Étoile-sur-Rhône, dans la Drôme.

Vous trouverez ci-dessous une des décisions rendue





mémoire et solidarité

Caen, le 13 AVR. 2017

ONACVG/DMI/DRR/MPF
Décision favorable
REMY Albert, Bébert
N° 2017 - 69
Dossier n° 11810

**La directrice générale
de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,**

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG), notamment les articles L. 2, L. 511-1 et suivants, L. 612-8, R. 511-1 et suivant et R. 612-11,
Vu l'ordonnance n° 2015-1781 du 28 décembre 2015 relative à la partie législative du CPMIVG,
Vu le décret n° 2016-1903 du 28 décembre 2016 relatif à la partie réglementaire du CPMIVG,
Vu la demande de monsieur Michel CHAUDY reçue le 16 janvier 2017,
Vu les circonstances du décès,

Décide

Article 1 :

La mention "**MORT POUR LA FRANCE**" est attribuée à :

Monsieur Albert, Bébert REMY,
Né le 2 octobre 1921 à Lyon (Rhône),
Décédé le 9 ou 10 juillet 1944 à Étoile-sur-Rhône (Drôme).

Article 2 :

La directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est chargée de l'exécution de la présente décision.

Pour la directrice générale de l'Office national
des anciens combattants et victimes de guerre,
Par délégation, le chef du département
des droits à reconnaissance et à réparation

D. ARNAUD

LAS TRÈVAS

Alphonse Delbos, de Saint-Florent-sur-Auzonnet né en 1887, racontait à ses petits-enfants que durant son enfance, il avait très peur des **Trèvas**⁷. Il se disait alors que, la nuit précédant Toussaint, des **Trèvas** (croquemitaine, fantôme, lutin, revenant) rôdaient autour des maisons pour faire peur aux habitants afin qu'ils fassent dire une messe à la mémoire des membres décédés de leur famille pour que les âmes des défunts ne vagabondent plus, sinon elles seraient condamnées à voyager éternellement.

Mais dans les familles l'on se servait des *Trèvas* pour essayer de discipliner les enfants intrépides et **tèsta sèca**⁸, en leur disant que les *Trèvas* allaient venir les attraper et les emporter.

Alors, la veille de Toussaint, chez Alphonse l'on prenait soit un gros **raba caul**⁹, ou un gros **caraudas** (navet ?), ou une grosse **cogorla**¹⁰. On le creusait et l'évidait en créant des ouvertures dans la peau puis l'on plaçait à l'intérieur une bougie allumée et l'on déposait le légume lumineux sur **lo rebòrd de la fenèstra** pour faire fuir les **Trèvas** et pour plus de sécurité l'on allait faire dire une messe pour les défunts de la famille... Cette croyance a perduré jusqu'au début du XX^e siècle dans les campagnes des Cévennes, et dans tout le sud du pays.

Et devenus grands certains s'en servaient pour éloigner un rival amoureux !

L'on peut définir la **Trèva** comme étant un spectre ou un bruit nocturne rôdant autour des maisons que l'on attribue aux lutins, aux revenants et aux esprits malveillants.

Dans nos régions, les enfants ont dû affronter d'autres personnages au nom évocateur qui les terrorisaient.

En Uzège, c'était la **Mechosa**¹¹, la mécheuse, qui gardait l'entrée de la ville.

Dans la région des Vans, les enfants étaient menacés de **lo Raspalhaira**¹², mais aussi de la **Pestelhaire**, vieille femme borgne, édentée qui attrapait les chapardeurs et les entortillait dans ses tabliers.

⁷ Dire : « trève » en français ; se prononce trè-vo en oc-la partie soulignée indiquant la tonique du mot.

⁸ Dire : « tête sèche » en français ; se prononce tès-to sè-co en oc = tête sèche.

⁹ Dire : « raba caou » en français ; se prononce ra-bo caou en oc = chou-rave.

¹⁰ Dire : « cougourle » en français ; se prononce cou-gour-lo en oc = courge.

¹¹ Se prononce en français : métchouse.

Vers Alès, c'était le **Babau**¹³ qui s'accrochait aux tignasses des enfants polissons. Il y avait aussi la **Roumeça**¹⁴ qui se cachait dans les puits ou encore la **Baragònha**¹⁵, et la **Faramauca**¹⁶ etc. qui sont des fantômes comme des ogres dont les nourrices se servaient pour faire taire les enfants. Il y a aussi le **Gripeton**¹⁷ qui est un esprit badin et le **Farfadet Raïou**¹⁸ le lutin cévenol et bien d'autres que les enfants d'antan ont dû affronter.

Le Petit Dictionnaire des Mythologies Basques et Pyrénéennes indique que dans toutes les régions montagneuses et méridionales il existait la tradition d'un fantôme portant le nom de *Tréva*. C'était un spectre inquiétant qui avait pour habitude de venir terrifier les vivants les jours de pleine lune, soit chez eux, soit sur la route. La rencontre avec le fantôme *Tréva* n'était pas une expérience agréable, et faisait partie des peurs profondément enracinées dans le folklore populaire.

Les racines du mythe de *Tréva* remontent à la Déesse païenne Hécate, déesse gréco-romaine qui est venue se greffer sur une figure divine autochtone antérieure. Un des surnoms de la déesse Hécate était *Trivia* ce qui a donné le nom de *Tréva* qui fait référence au fait que la déesse avait pour habitude de se manifester aux carrefours des chemins. Hécate est une déesse lunaire, une figure de la nuit. Dans l'antiquité on la nommait aussi *la souveraine invincible* car elle avait tout pouvoir sur le domaine des morts et des mauvais esprits.

L'on retrouve de nos jours la **trèva** dans des expressions en occitan :

- *a fach la trèba tota la nuèch : il a fait du tapage toute la nuit.*
- *i a una trèva dins aquel ostal : il y a un fantôme dans cette maison.*
- *aquela femna es una polida trèva : cette femme est une belle excentrique.*
- *quanta trèva ! : quel festoyeur !*

L'étymologie de *tréva* se compose de l'irlandais *treb-* (habitation) qui donne en breton *treb-* (quartier de village) et en gaulois *trebo* (habitation). Ce qui, en ancien occitan, a donné *trévar-* (fréquenter un endroit ou quelqu'un et y passer souvent).

Brigitte Mayenobe-Martinez

Merci Martine Michel pour sa relecture des termes occitans.



¹² La racleuse qui racle les mains jusqu'au sang des enfants chapardeurs.

¹³ Se prononce en français : ba baou et veut dire le pou de tête.

¹⁴ Se prononce en français : rou-mé-co.

¹⁵ Se prononce en français : ba-ra-go-gna.

¹⁶ Se prononce en français : fa-ra-maou-ca.

¹⁷ Se prononce en français : gri-pé-tou.

¹⁸ Se prononce en français : far-fa-dé ra-iou.

ANTAN

Janvier-Février 2021

L'origine d'Antan

À Saint-Ambroix, un soir de l'été 2017, lors d'un repas à la Guinguette de Berguerolle, en discutant entre amis, on se remémore le bon temps et les souvenirs d'antan. Soudain Hélène s'interroge :

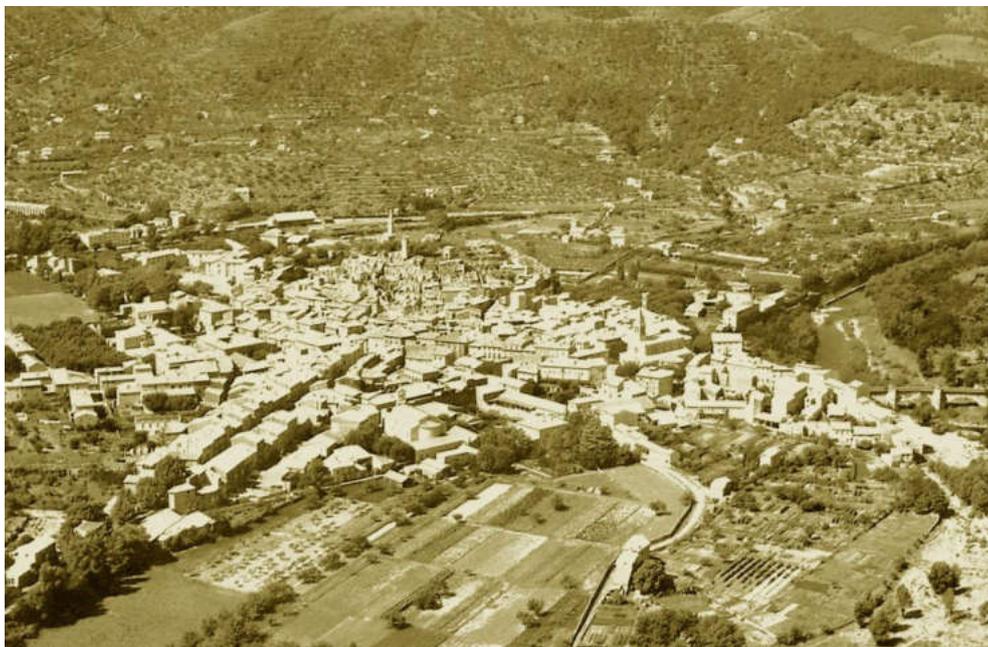
- *C'est dommage, toute notre mémoire locale va disparaître, tout le passé des gens de la commune va se perdre. Ce serait bien de noter, d'enregistrer, de faire connaître le Saint-Ambroix d'autrefois.*
- *Eh bien, formons une équipe de passeurs de mémoire et réalisons ce que tu dis, suggère Brigitte.*

Sitôt dit, sitôt fait.

Quelques semaines plus tard, première réunion de l'équipe composée de Simone Gresse-Robert, Andrée Domergue-Vallier, Renée Boissier, Hélène Agnel, Brigitte Mayenobe-Martinez et nous voilà très vite au travail, sur le terrain.

Nous écoutons les récits d'Anciens du pays, nous collectons des renseignements sur l'activité commerciale et industrielle du bourg, nous recueillons la mémoire des quartiers et au fil de nos recherches nous découvrons, parfois, des histoires surprenantes.

Vue aérienne de Saint-Ambroix en 1952



ANTAN

Janvier-Février 2021

Comme ce satané virus ne nous permet plus de rendre visite à nos Anciens, nous en profitons pour classer et mettre en forme ce que nous avons rassemblé.

Et comment nous appelons-nous... tout simplement **ANTAN**.

Le groupe s'est ensuite agrandi avec Françoise Bonnet-Maximin, Annie Vincent-Flouret, Sylvie Tuech-Bonhomme, Annie Dugas, Mijo Thomas, Monique de Luca.

Dans ce journal numérique, nous proposerons le résultat de nos recherches sur l'histoire de Saint-Ambroix, et nous vous ferons découvrir nos *trouvailles* locales.

Nous attendons avec intérêt vos témoignages, vos suggestions, sans oublier vos commentaires, que vous pourrez transmettre aux adresses suivantes :

mayenobe.martinez@orange.fr et/ou helene.agnel@orange.fr

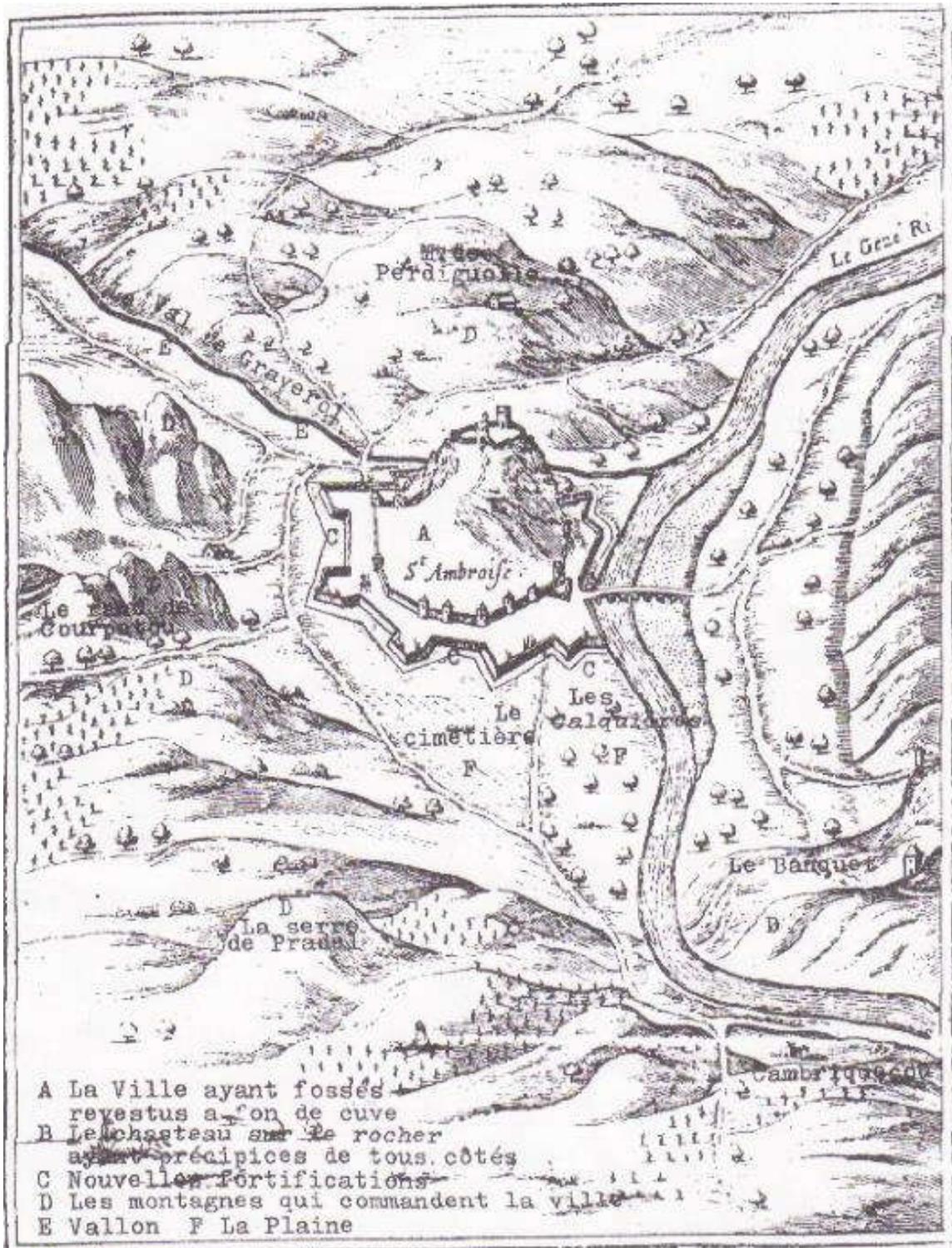
Vue aérienne de Saint-Ambroix en 1974



ANTAN

Janvier-Février 2021

Saint-Ambroix en 1629



ANTAN

Janvier-Février 2021

À la page précédente la gravure représentant Saint-Ambroix vers 1629, a été créée par Melchior Tavernier.

Melchior Tavernier né à Anvers en 1594 est issu d'une famille de graveurs français.

Il est cartographe, graveur, hydrographe, éditeur et marchand d'estampes...

Il débute son apprentissage dès 1609 (il a 15 ans) chez le graveur français d'origine néerlandaise Thomas de Leu.

En 1618, il est nommé graveur et imprimeur en taille-douce du Roi.

Dès 1621, associé à son frère Gabriel, ils sont installés sur le Pont aux Marchands et le Pont Notre Dame à Paris puis en 1622, ils déménagent sur l'Île de la Cité sous l'enseigne *L'Epi d'Or*.

Melchior travaillera notamment pour le célèbre cartographe Nicolas Sanson, d'Abbeville.

Vers 1644 (à 50 ans), Melchior Tavernier acquiert la charge de contrôleur et clerk de la Maison d'Orléans.

C'est auréolé d'une belle renommée qu'il s'éteint en mai 1665 à Paris à l'âge de 71 ans.

Nous n'avons pas de portrait de lui ou de son frère, mais seulement une représentation de son maître d'apprentissage, Thomas Le Leu et de son commanditaire renommé, Nicolas Sanson, d'Abbeville.



Thomas Le Leu 1560-1612



Nicolas Sanson 1600-1667

Brigitte Mayenobe-Martinez

Source : Bnf Gallica

Ferdinand-Charles DUPONT de LIGONNES

En parcourant les archives de Saint-Ambroix, Hélène Agnel remarqua ce nom de famille. Il ne s'agit pas, bien évidemment, de la personne qui a occupé et occupe encore tant la presse que les polices du monde entier, mais d'un de ses lointains parents.

Une famille du Vivarais

À l'origine, le patronyme de cette illustre famille était « de Molin du Pont », seigneurs de la terre du Pont-de-Mars près de Saint-Agrève. Au cours des siècles, la branche aînée est devenue par héritage, Dupont de Ligonnès¹, depuis l'abandon au XVII^e de leur premier nom « de Molin ». Au XIX^e siècle le nom « du Pont » devint « Dupont » et la famille ne fit pas corriger cette erreur d'État civil.

Les titres de noblesse de cette famille sont maintenus par jugement en 1670 et 1698 bien qu'elle ne possède aucun titre régulier mais plutôt des titres dits « de courtoisie² ».

Le couple que forment Charles-Gabriel comte de Ligonnès, chevalier, marquis de Ligonnès, Sablières, seigneur de Pomeyrols et autres places et dame Catherine de Serre de La Rochette va avoir leurs premiers enfants³ au château de Ligonnès, paroisse de Sablières en Ardèche.

¹ Ligonnès est un lieu-dit sur la paroisse de Sablières en Vivarais.

² Un titre de courtoisie est un titre de noblesse porté dans une famille noble mais qui n'est ni légal, ni régulier, soit parce qu'il n'a pas d'une création ou d'une régularisation par le pouvoir souverain, soit parce que celui qui le porte n'est pas le successeur légal d'un titre régulier et authentique.

³ Marie-Jeanne Catherine en 1746 et Charles-Gabriel né dix ans plus tard.

ANTAN

Janvier-Février 2021

La famille va peu après quitter le Bas-Vivarais et en l'année 1767 elle est confortablement établie en Gévaudan où ils habitent leur château de Bahours, à quelques kilomètres au nord de Mende⁴.



Pour parfaire la défense de Mende, cité épiscopale, **la maison-forte de Bahours** (ci-dessus) est édifiée au nord-ouest, à environ une lieue de là. Elle fut la propriété des chanoines de la cathédrale de Mende. Vraisemblablement construite vers 1648 (les armes peintes sur la cheminée du premier étage pouvant dater ces travaux) sur un bâtiment plus ancien et agrandi. Sa cheminée peinte dont la partie droite représente un paysage est exceptionnelle en Lozère.

C'est une construction massive, de plan carré avec escalier central en pierre, couverte d'un toit à croupes recouvert de lauzes. Fortifiée sans l'autorisation des chanoines, Melchior Roux de Pomeyrols, receveur des tailles du diocèse, dut en faire démolir *les tourelles, les meurtrières, les canonnières et les deux cachots*.⁵

⁴ État civil de la ville Sablières (07) et Mende (48) et Villes et Pays d'art et d'histoire « *Laissez-vous conter Le château de Bahours* » monuments historiques Mende & Lot en Gévaudan.

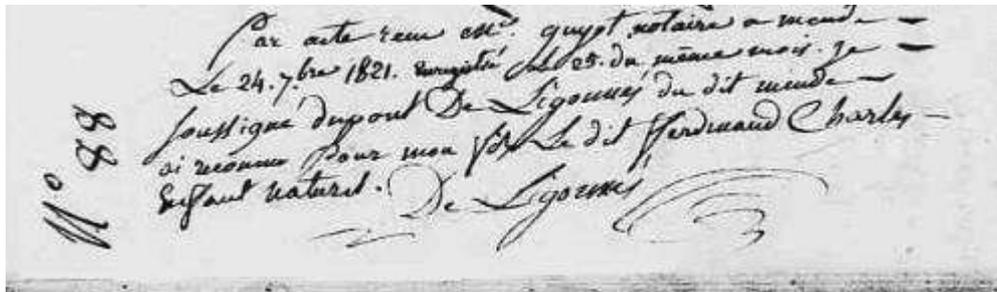
⁵ Sources : mende-coeur-lozère.fr, le *Parisien étudiant* de septembre 2016.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Ferdinand-Charles

Ferdinand-Charles voit le jour sous ces deux prénoms dans la ville de Mende en Lozère, le 18 février 1821⁶. C'est la sage-femme Jeanne Jourdan, âgée de 45 ans qui présente l'enfant naturel né de Jeanne Mourgue, non mariée. Dans la marge de son acte de naissance, il a été rajouté que le petit Ferdinand-Charles est reconnu le 24 septembre de la même année par son père dans acte notarié devant maître Guyot à Mende : « *Par acte reçu Mr guyot notaire a mende Le 24.7^{bre} 1821. enregistré le 25. du même mois je soussigné dupont De Ligonnès du dit mende ai reconnu pour mon fils Le dit enfant ferdinand Charles Enfant naturel. De Ligonnès* »



Par acte reçu m. ed. guyot notaire a mende -
Le 24.7bre 1821. enregistré le 25. du même mois je
soussigné Dupont De Ligonnès du dit mende
ai reconnu pour mon fils Le dit Ferdinand Charles
Enfant naturel. De Ligonnès

Nous n'avons pas retrouvé la reconnaissance par la mère, reconnaissance qui se fait habituellement quelques jours après la naissance.



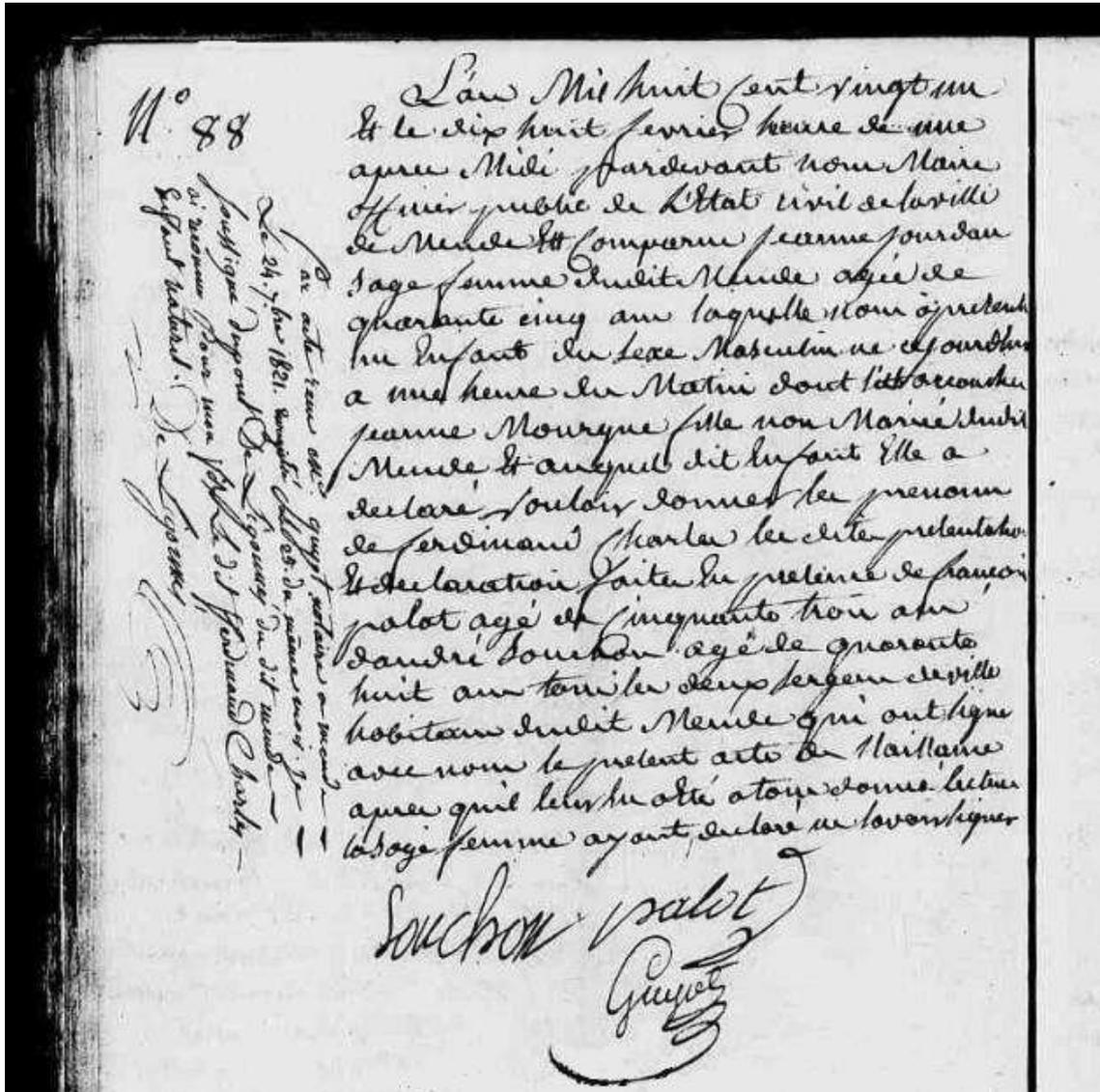
Mende. (Photo www.communes.com)

⁶ État civil de la ville de Mende (Lozère) 1 MI EC 095/25.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Acte de naissance de Ferdinand-Charles le 18 février 1881 à Mende et la mention de la reconnaissance par le père.



Le père, noble Charles-Gabriel Dupont de Ligonès est alors âgé de 65 ans, veuf depuis plus de vingt ans de noble Marie-Anne Françoise Joséphine de La Rochenégly dont il a eu plusieurs enfants. Il décèdera en 1844, âgé de 88 ans.

La mère, Jeanne Mourgue, a environ 21 ans. Nous savons peu de chose sur elle. Sur son acte de décès, en 1869 à Mende⁷, elle est dite décédée dans sa maison sise rue du Musée, fille de défunts Jacques, tisserand à Mende et de Marguerite Gazagne. Elle est dite célibataire, sans profession, âgée de 74 ans.

⁷ État civil de la ville de Mende (48) 1 MI EC 095 – 45.

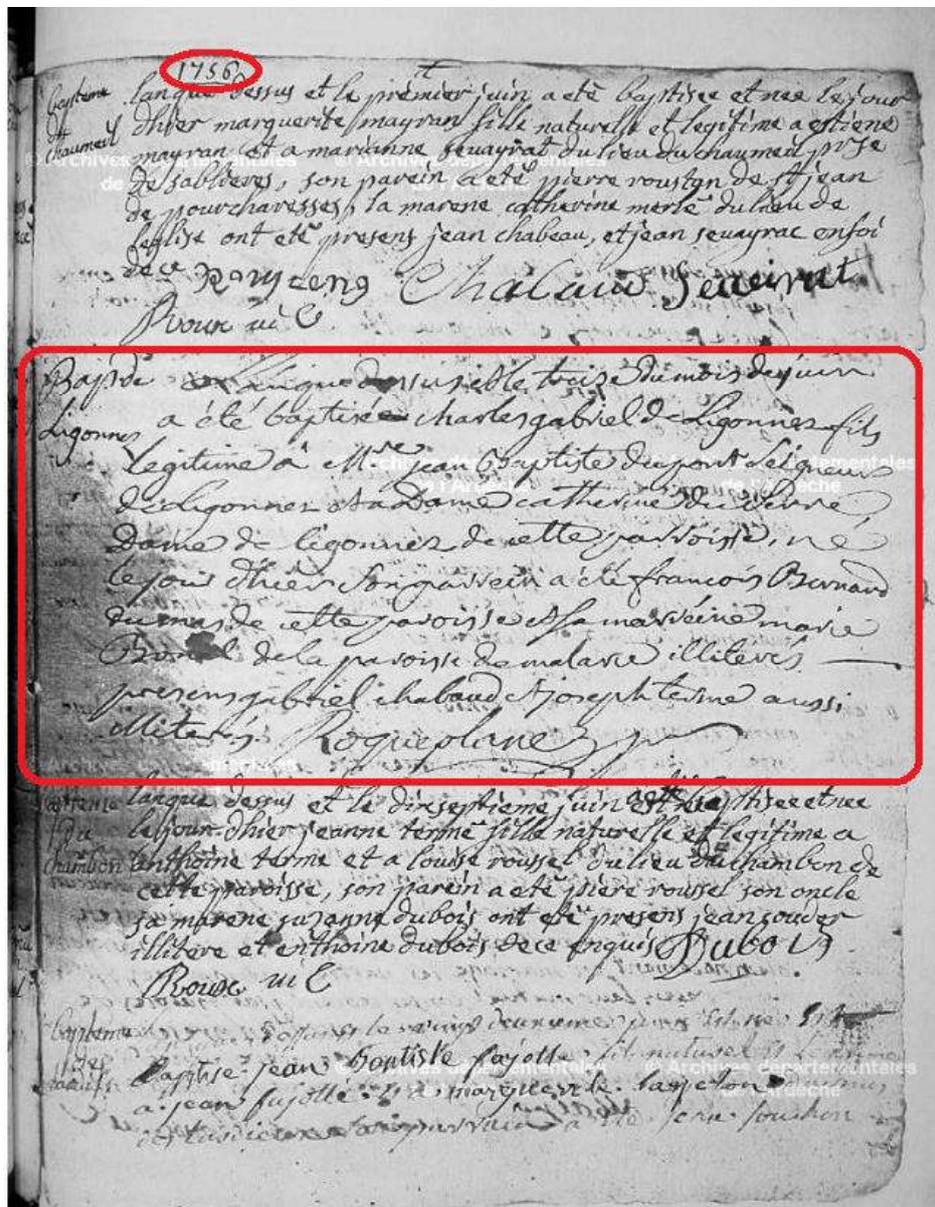
ANTAN

Janvier-Février 2021

Son père, Charles-Gabriel Dupont de Ligonnès

Il était né le 12 juin 1756⁸ et baptisé le 13 au lieu de Ligonnès paroisse de Sablières en Ardèche.

Son père est Jean-Baptiste Dupont seigneur de Ligonnès. Sa mère Catherine de Serre.



On relèvera dans l'acte de baptême ci-contre que le parrain et la marraine sont dits illettrés.

⁸ État civil de la ville de Sablières (Ardèche) volume 202 - 5 (page 118).

ANTAN

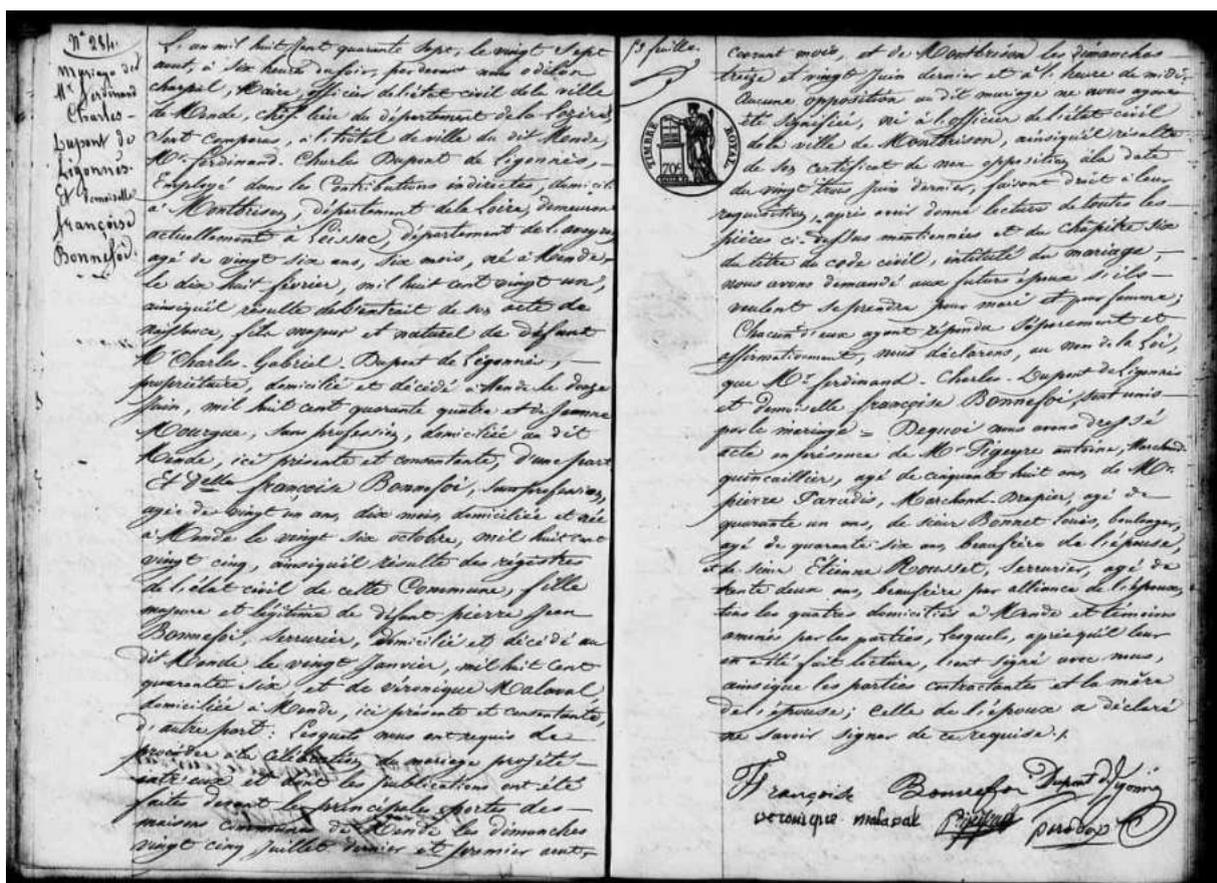
Janvier-Février 2021

Ferdinand Charles Dupont de Ligonnès

Ferdinand Charles grandit à Mende près de sa mère.

Le premier acte trouvé le concernant est son mariage⁹ à Mende le 27 août 1847. Il a 26 ans et demi. Son épouse Françoise Bonnefoi, de Mende, est âgée de 22 ans.

Il est domicilié à Montbrison dans la Loire mais demeure à Leissac¹⁰ dans l'Aveyron, employé dans les Contributions indirectes¹¹. Son père est décédé trois ans auparavant. Sa mère est présente et consentante mais ne sait pas signer.



Acte de mariage le 27 août 1847 de Fernand Charles Dupont de Ligonnès avec Françoise Bonnefoi

⁹ État civil Lozère 1 MI EC 095 - 34.

¹⁰ Aujourd'hui Laissac-Séverac-L'Église.

¹¹ Son demi-frère Amédée Dupont de Ligonnès, né en 1796, fut receveur de l'Enregistrement, au Monestier (Dordogne) en 1827.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Les enfants

Nous leur connaissons quatre enfants qui naissent au hasard des nominations paternelles. La première Maria Charlotte voit le jour à Alès le 22 juillet 1850, les deux suivants naissent à La Grand Combe, Gabriel Jean-Charles le 23 décembre 1853 et Maria Eulalie le 6 mars 1857 (elle décèdera le 18 septembre la même année), et enfin Joséphine Eugénie à Saint-Ambroix, le 22 février 1859.

À Saint-Ambroix

En 1849 Charles Dupont de Lignonès est commis principal dans les Contributions indirectes à Alais dans le Gard.

En 1857 il est dit Commis principal **à cheval** des Contributions indirectes à La Grand'Combe.

En 1858 la famille est installée à Saint-Ambroix où Anne Françoise Suzette est débitante d'un bureau de tabacs situé sur le boulevard dans la maison de Henri Peyric, serrurier et propriétaire du lieu.

Mais le 17 février 1861¹², la veille de son quarantième anniversaire, Ferdinand Charles Dupont de Lignonès décède dans la maison où il réside avec les siens sur le boulevard, enregistré comme étant ancien employé aux Contributions indirectes.

Que sont-ils devenus ?

À la suite de ce deuil sa jeune épouse (elle a 36 ans) et leurs enfants (8, 4 et 2 ans) semblent avoir quitté la région. Mais pour où ?

Après bien des recherches j'ai enfin découvert une piste.

Dans les recensements du département de la Vienne, dans la vallée fertile de l'Envigne, à mi-chemin entre le Poitou et la Touraine, Anne Françoise Bonnefoi et son fils Gabriel

¹² État civil – Saint-Ambroix (Gard) acte n°11 page 422.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Jean-Charles Dupont de Ligonnès receveur des Contributions indirectes, sont recensés sur la commune de Lençloître, dans la Vienne, en 1886 et en 1891. L'année 1896 ne recense plus que la mère, qui est dite *rentière domiciliée place du Champ de foire*, le fils a donc quitté le foyer.

Anne Françoise (le prénom de Suzette a disparu) est décédée dans cette commune de Lençloître le 9 mars 1899¹³, âgée de 74 ans, sans profession, dans sa maison, veuve Dupont de Ligonnès, sans autres renseignements connus des deux témoins, qui se disent amis.



L'église Notre-Dame de Lençloître

Je suis toujours à la recherche des deux filles, Maria Charlotte et Joséphine Eugénie qui n'apparaissent sur aucun recensement de Lençloître. Et leur frère ? A-t-il eu une descendance ?

Liens familiaux

Leur père, Ferdinand Charles Dupont de Ligonnès (1821-1861) avait pour demi-frère, Jean Baptiste Félix Amédée (1796-1875) l'arrière-arrière-arrière-grand-père de Xavier Dupont de Ligonnès (1961 - ?) le fameux disparu.

Sylvie Tuech-Bonhomme

¹³ Recensement de Lençloître (Vienne) et acte décès 9 E 154/8/4.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Souvenirs...

Au fil des numéros d'Antan, nous vous rapporterons les souvenirs des saintes-ambroisiennes et saints-ambroisiens, parfois presque centenaire, qui nous les ont confiés avec toujours une grande vivacité d'esprit, juste parfois, une pointe de nostalgie.

Jeanne Dugas

En juin 2019 rencontre avec madame Jeanne Galabrun née Dugas dite la *Dugassette*.

Elle nous reçoit chez elle dans son appartement faubourg du Paradis, dans l'ancienne biscuiterie Coulon. Elle vit seule, voisine de son amie d'enfance Rose-Marion Domergue. Elles sont nées toutes les deux en 1920 et avaient deux ans quand elles ont été mises en contact par leurs parents. Cela fait donc 97 ans d'amitié !

Jeanne est donc née en 1920 au quartier de Jumas, et en 1928, naît son frère René, qui deviendra maire de Saint-Ambroix.

Elle passa ses dix premières années à Jumas, puis en 1930 la famille déménagea dans le quartier du Graveyrol pour s'établir ensuite à la filature Neuve où la famille eut un petit jardin et élevait des lapins, des poules, ce qui améliorait les conditions de vie.

Elle fréquenta l'école Saint-Joseph, réservée aux filles tandis que les garçons allaient à l'école Saint-Louis-de-Gonzague. Elle poursuivit sa scolarité jusqu'au Certificat d'études primaires. Ses parents voulaient qu'elle continue au collège, mais là, il fallait aller à l'école publique et Jeanne, par peur, refusa de continuer ses études. Elle reconnaît maintenant qu'elle a été « sottée », et que sa vie en aurait peut-être été différente... Ce refus est bien dommage car elle aimait l'école. Chaque fin d'année ses amies chantaient : « Bon, bon demain c'est les vacances... », elle n'aimait pas du tout les entendre car pour elle les vacances étaient une punition.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Finie l'école, elle est entrée en apprentissage chez la couturière de la ville, Madame Vanton et a continué une année à Alès pour apprendre la coupe des tissus. Ainsi pour gagner sa vie, elle devint couturière à son domicile.

Puis elle a travaillé un an dans une filature. L'apprentissage était rapide : une demi-journée pour apprendre à « battre » les cocons avec un balai de bruyère, (les cocons étaient plongés dans des cuves cylindriques dans de l'eau très chaude). La chaleur tuait les chrysalides et ramollissait les cocons. À ce stade les fileuses pouvaient attraper les fils de soie du cocon, en nouer plusieurs entre eux pour faire des écheveaux qui par la suite partaient vers l'Ardèche pour le moulinage et à Lyon pour le tissage.

Parmi les ouvrier(e)s, il y avait des batteurs et des batteuses, des fileuses, des noueuses, et de jeunes garçons pour alimenter le foyer sous les bassines.

Jeanne Galabrun se rappellent l'animosité des fileuses entre elles. *Elles étaient grossières, méchantes, mal embouchées, elles en ont fait voir à Paul Pallet, c'était méchant !* raconte-t-elle.

Les cocons une fois dévidés devaient être étouffés car malgré le passage dans les cuves chaudes, des papillons pouvaient quelquefois encore éclore et cela aurait abîmé les écheveaux.

C'était le *père Albouy*, de la Croisée qui transportait les écheveaux jusqu'à la gare avec sa charrette.

Elle se rappelle que les paysans qui se sont mis à élever des cocons ont surélevé leur maison ou leur ferme d'un étage pour placer les bruyères où les larves de bombyx grimpaient pour aller s'agripper au branchage et fixer leur cocon. Il y avait des mûriers partout pour nourrir les vers à soie.

En 1958, la famille habitait à la filature du *Titet*, au quartier du Graveirol (actuellement c'est la maison de madame Cochet, l'infirmière). Lors des grandes inondations, l'eau a atteint 3 mètres, *ils ont été noyés jusqu'au plafond*. On lui a rapporté qu'aux inondations de 1907, les écuries avaient été entièrement noyées, et qu'un cheval a survécu pourtant : il était coincé, seule sa tête sortait par un petit fenestron.

Quand elle était jeune, elle allait le jeudi et le dimanche au patronage, aux « Enfants de Marie », et pendant la guerre 40/45, elle fut scoute.

Elle n'allait pas au bal sauf pour le 14 juillet, le 15 août et la fête de Jeanne d'Arc au mois de mai où un bal était organisé sur le perron de la mairie avec un orchestre de 3 à 4 musiciens, le trottoir servait de piste de danse.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Elle allait peu aux festivités du 15 août. Mais elle se rappelle d'une farandole à laquelle elle a participé en 1939 dans la joie, quelques jours avant la déclaration de guerre.

En été pour les baignades, toute la famille se rendait au Pré-de-Maudé, ou au moulin Bayle à la Liquière. Le dimanche, on portait savon et serviette car c'était le jour de la grande toilette, le reste de la semaine elle se faisait dans un baquet à la maison.

En 1944, elle se marie avec G. Galabrun qui a fait toute sa carrière comme électricien aux Houillères. Elle est partie habiter à Revety/Foussignargues où elle a vécu 60 ans avant de revenir à Saint-Ambroix pour ses dernières années. Ils ont deux enfants.

Durant la guerre, son mari a été fait prisonnier et a été affecté au service de santé des armées à Nuremberg et à Bamberg. Cela lui a permis d'aider des prisonniers pour qu'ils puissent se sortir de leur situation, en leur fournissant des certificats médicaux. Un jour, c'est à monsieur Laval-Gilly (un saint-ambroisien) qu'il a rendu service, et qui, ainsi a pu rentrer chez lui.

Durant son service aux armées, il a été formé pour être laborantin. À son retour, il aurait pu intégrer un laboratoire d'analyses mais il a préféré retourner travailler aux Mines où il y avait énormément de travail après-guerre, précise-t-elle. Elle a eu une phrase qui résume l'importance économique des Mines « *de celui qui ne savait lire à l'ingénieur, il y avait une place pour tout le monde* ».

Jeanne se rappelle que monsieur Laval-Gilly et madame (née Rosemonde Samouilhan) avaient un fils Frédéric¹⁴ qui était doué pour la musique et qui sur la scène du cinéma Rex jouait magnifiquement du piano, en particulier *La Danse Brillante* de Chopin.

À l'heure de la retraite, les époux ont visité toute l'Europe, de l'Espagne au Pôle nord dans un camping-car au confort sommaire (c'était un Peugeot J7 qu'il avait aménagé). Veuve, elle est revenue vivre dans son Saint-Ambroix natal.

¹⁴ Saint-cyrien. Le lieutenant Frédéric Laval-Gilly, est mort en mission, au Tchad, le 18 février 1972, à l'âge de 26 ans.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Juliette Gleyze

Quelques mois auparavant nous avons rencontré en décembre 2018, Virginie (dite Juliette) Sabourin née Gleyze.

Nous avons rendez-vous, en début d'après-midi et madame Sabourin nous attendait dans le couloir de la maison de retraite « Les jardins de la Cèze ». Elle n'avait pas fait la sieste, était un peu fatiguée par un gros rhume mais avait bon œil.

Née en 1919, centenaire et ayant tout son esprit, si elle a la mémoire récente quelque peu troublée, la mémoire ancienne est intacte. Elle a reconnu Annie qui habitait la rue de Fabiargues et était sa voisine. Nous avons commencé par évoqué son enfance au quartier du Moulinet, le mas des Gleyze se situe à proximité du café du Moulinet et en face de l'épicerie tenue par Maurice Mayenobe (le grand-père de Brigitte).

Elle avait deux frères et une sœur, elle était la plus jeune. Elle était scolarisée à l'école du Moulinet (où garçons et filles étaient dans la même classe) et avait pour maîtresse mademoiselle Castor qui était sévère, dit-elle en agitant sa main pour appuyer ses dires... Les garçons chahutaient les filles, en particulier son ami Denise à qui ces garnements tiraillaient tous les vêtements en se moquant d'elle.

Elle n'est pas allée jusqu'au Certificat d'études primaires car très tôt elle a dû aider ses parents à la ferme pour s'occuper des poules, pour garder les vaches et les moutons, pour charcuter les cochonnailles après que le cochon ait été saigné... etc.

L'été, elle *s'escapait* en cachette pour aller se baigner au *balloir* (bief) du Moulinet avec ses amis et voisins mais elle entendait son père qui l'appelait pour retourner à son travail, elle traînait du pied pour retourner chez elle.

Elle se rappelle bien Georges Mayenobe qui était leur *frère de lait* ; c'est ainsi que la fratrie Gleyze l'appelait car il était orphelin de sa maman et son papa souvent absent pour son travail. Virginie Sabourin le voit encore assis sur la marche de l'entrée de l'épicerie, bien triste et esseulé. Sa maman avait pris en pitié cet enfant et c'est ainsi que très souvent Georges prenait ses repas et ses goûters avec toute la famille Gleyze où il retrouvait des moments de vie de famille. (Et là, j'avoue que c'est une découverte de cette partie de l'enfance de mon père).

Avant d'avoir son épicerie au Moulinet, Maurice Mayenobe était établi au 31 rue de la République et Virginie se souviens bien de ce monsieur qui faisait les livraisons d'abord en charrette à cheval puis par la suite avec un *camion*. Il venait régulièrement approvisionner tout le quartier en légumes, épicerie, savon... etc. Le boulanger, monsieur

ANTAN

Janvier-Février 2021

Chaurand, livrait également le quartier 2 ou 3 fois par semaine. Elle se rappelle des coups de klaxon qui rameutaient tout le quartier.

Très tôt, vers 15, 16 ans, elle est allée travailler dans les filatures de soie, tout d'abord à la filature du pont, c'était la filature Gentilini au Cheval Blanc, puis à la filature Neuve, route d'Alès. Cette filature, par la suite, fut rachetée par Monsieur Pascussi, récupérateur de métaux. Elle était située au nord de l'actuel supermarché Lidl.

Elle était toute la journée devant des bassines d'eau bouillante où son travail consistait à attraper les fils qui se détachaient des cocons comme des rubans et les tirer jusqu'à des *aspes* où le fil s'enroulait pour faire des écheveaux qui partaient ensuite dans d'autres ateliers pour être moulinés et par la suite à Lyon pour être tissés et faire les étoffes de soie.

Elle allait à pied du Moulinet jusqu'au centre-ville en suivant la voie de chemin de fer, en passant sous le tunnel, jusqu'à la gare et elle se retrouvait sur l'avenue du docteur Bastide. Il arrivait que lorsqu'elle traversait le tunnel avec ses collègues fileuses, elles entendent le *tchouc, tchouc* (dixit) du train qui arrivait. Elles se mettaient alors à courir pour sortir avant qu'il soit là car sinon elles étaient aveuglées et étouffées par les fumées et sortaient du tunnel leurs vêtements noircis par la suie.

Quand elle rentrait de son travail à la filature, la journée n'était pas finie, elle aidait ses parents à la ferme ou aux travaux de maison car en ce temps-là, on lavait le linge à la rivière.

Pour ses 20 ans, ses parents lui offrirent un vélo qu'elle soignait amoureusement. Elle le protégeait de la pluie, du froid et de ce jour-là elle se rendit à la filature à vélo. Plus tard il lui servit pour aller danser.

Une année, pendant quelques mois, elle n'est pas allée à la filature car elle est partie travailler comme de nombreuses jeunes filles de la région dans le Vaucluse chez les maraîchers qui avaient besoin de main d'œuvre saisonnière. Parties de Saint-Ambroix jusqu'à Montoux dans un bus de ramassage des paysans, les jeunes filles étaient logées et nourries par les patrons. Elles travaillaient énormément et n'avaient que le dimanche de libre. La saison commençait en avril par la cueillette des fraises, puis le ramassage des melons, des légumes... Entre temps elles plantaient des légumes pour les récoltes d'automne. Toutes ces filles revenaient en octobre et reprenaient leur travail dans les filatures.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Quand on est jeune, on aime s'amuser. Avec des amis, elle plaisantait Jean Proschko et sa sœur Mathilde, lui était timide. L'hiver la petite équipe l'*attrapait*, lui ôtait ses souliers et le forçait à marcher dans l'eau froide de la Cèze, et Jean subissait sans oser rien dire.

Virginie se dépêchait de finir les travaux à la maison pour s'échapper le plus vite possible et aller soit se baigner l'été au *balloir du Moulinet* et puis les BALS... Ah, qu'elle aimait danser la Juliette ! Elle dansait au café du Moulinet, tout proche, chez Simone Clauzel (la grand-mère de madame Éliane Pesenti), elle allait aussi, en cachette de ses parents, à pied danser aux Mages, à Saint-Victor, à Potelières, à Saint-Julien. *On s'amusait à ces bals le samedi soir et le dimanche après-midi et c'était parti pour des valse, des pasodoble, des farandoles, des javas* nous dit Virginie avec un œil malicieux plein de bons souvenirs. La musique, c'était un appareil qu'on branchait, dit-elle, l'on suppose un genre de Juke-box des années 1940. Son copain Georges Mayenobe se rappelait qu'il y avait un deuxième petit café-épicerie de l'autre côté de la route. Chaque dimanche quand l'accordéoniste venait, il jouait environ une demi-heure dans un bar puis tout le monde traversait la rue et le bal continuait une demi-heure de plus ; et ainsi de suite tout l'après-midi, ça dansait d'un côté ou de l'autre... Il y avait aussi les fêtes du 15 août où, à nouveau en famille, ils suivaient les rails et passaient dans le tunnel pour assister au corso, monter sur les manèges (la chenille qu'elle aimait beaucoup, les balançoires qui lui faisaient peur), les bals devant la mairie... Et c'est ainsi qu'un jour, elle rencontra son futur mari, Marcel Sabourin (dit Le Poilu !!!) au bal du Moulinet.

Puis il y eut la guerre. À la ferme, on n'a pas manqué de nourriture nous dit-elle. On faisait notre beurre, on échangeait notre production contre d'autres produits dont nous manquions, mais il y aurait tant de choses à dire... Elle se souvient que 2, 3 fois par semaine elle allait avec son vélo en ville chez le boulanger Chaurand chercher le pain pour toute la famille. Un jour revenant de Saint-Denis où elle était allée faire du troc avec une amie, elles ont entendu arriver un convoi allemand, elles ont sauté dans le fossé cachées par l'herbe. Avec leur vélo elles ont attendu, dans la peur, que les soldats passent. Ouf, ils ne les ont pas vues...

Et que je te conte fleurette, *bisounettes*... et avec Marcel Sabourin, les voilà mariés en cette année 1946. Virginie Gleyze devenue madame Sabourin est venue habiter dans la maison familiale de la famille de son mari, dans la rue de Fabiargues, en ville.

Marcel Sabourin travaillait aux ateliers des Mines tandis que Virginie élevait à la maison leurs trois enfants.

ANTAN

Janvier-Février 2021

La vie coulait avec des hauts et des bas, les petits grandissaient, allaient à l'école et Virginie était une maman attentionnée. Pas de machine à laver le linge, c'est sous le pont de la ville qu'elle allait rejoindre les autres lavandières pour faire sa *bugada* (lessive).

La vie n'a pas épargné Virginie, aujourd'hui, seule sa fille Marlène est là. Son mari, deux enfants, son gendre sont partis... c'est beaucoup trop pour une dame de 99 ans.

Marlène écoutant sa maman a eu ses propres souvenirs qui sont remontés et là nous étions dans les années 1960, toujours rue de Fabiargues ; précision *le haut* de la rue de Fabiargues car les enfants du haut et du bas de la rue formaient deux groupes. Ceux du haut jouaient en haut de la rue et sur la colline de la montagnette, et ceux du bas... Marlène ne sait pas où ils jouaient.

Et dans cette rue, il y a un personnage qui a particulièrement marqué Marlène. C'est *le Benje*. (monsieur Benjamin Robert). Il était un peu sévère, devant sa porte, assis sur un *souquet* (petite bûche) toujours un fouet à la main qu'il faisait tourner menaçant, du moins les enfants le croyaient. Il aimait certains enfants, d'autres pas du tout et Marlène était dans la catégorie des mal-aimés. Elle se souvient d'une fin d'été où *le Benje* sortit de sa maison avec à la main une belle et grosse poire juteuse qui lui faisait envie. Il coupa la poire en deux en défiant Marlène du regard, et en donna un morceau à son frère et un à sa sœur, et regardant Marlène lui dit *Et per tu, michan péou, parès, régardaras* (« et pour toi mauvais cheveux, rien, tu regarderas ») en passant son index sous le nez pour appuyer ses paroles... Aujourd'hui elle en rigole, mais ce jour-là elle courut vers sa maman en pleurant pour lui raconter son malheur.

Le benje avait pris l'habitude de faire ses conserves de tomates dehors, sur le trottoir, en plein *cagnard*. (chaleur) Et voilà qu'il installe le feu, met à chauffer ses bocaux et il devait les surveiller avec grande attention, et c'était long. Il faisait si chaud que son épouse le protégeait avec un parapluie qu'elle tenait en restant derrière lui et *le benje* tournait autour de son installation pour surveiller...et son épouse tournait en même temps que lui. Ils ont créé une nouvelle danse, ***le tango de l'ombrelle***.

Il était à l'avant-garde, il avait une moto et a été le premier de la rue à avoir la télévision. L'été ils regardaient la télé la fenêtre ouverte, Marlène et ses amies, la famille Gresse avaient pris l'habitude d'aller voir le feuilleton quotidien en fin d'après-midi par la fenêtre et de la rue suivaient assidument les aventures de *L'homme du Picardie* (1969). Il invitait la famille Sabourin le samedi soir à venir voir le film. Pendant la diffusion il s'endormait et s'il se réveillait il arrêtait la télé et disait *Zou los enfans, anem nos coucha* (« Zou, les enfants, nous allons nous coucher ») et tous partaient avant la fin du film.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Ils avaient pris l'habitude pour éviter de se retrouver dans cette posture agaçante, de ne pas faire de bruit quand *le benje* s'endormait et ainsi ils allaient jusqu'au bout du film ! Les enfants lui chantaient une chanson : *Benjamin, la canne à la main, la pipe à la bouche, le roi des cartouches...*

De la rue de Fabiargues, on entendait le train passer et surtout son sifflet et selon le temps le son du sifflet était différent, et les anciens selon le bruit du sifflet sans rien avoir savaient quelle était la météo, et d'après Marlène, ils ne se trompaient jamais...

En ce début 2021, nos deux centenaires Jeanne Dugas-Galabrun et Juliette Gleyze-Sabourin se portent à ce jour très bien et certainement elles auraient encore beaucoup d'histoires à nous raconter...



Elles se sont confiées auprès de

**Hélène Agnel,
Brigitte Mayenobe-Martinez,
et Annie Vincent-Flouret**

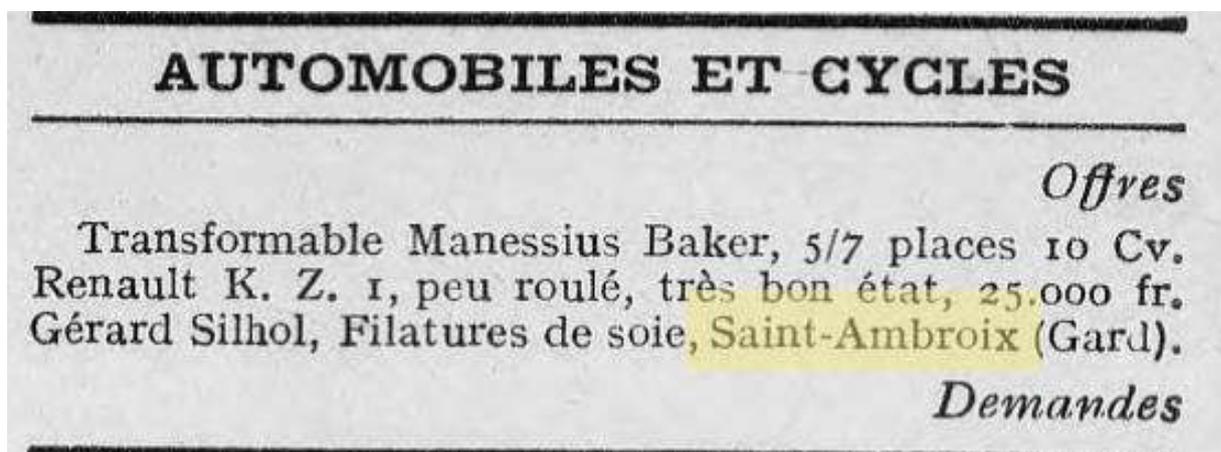
qui durant des mois les ont rencontré et ont recueilli les souvenirs-témoignages que l'on vous transmettra au fil des numéros d'ANTAN.

La filature Neuve à Saint-Ambroix

ANTAN

Janvier-Février 2021

Une bonne occasion



Souhaitez-vous renouveler votre véhicule ? Si oui, il ne faut pas rater cette offre de vente, une belle occasion proposée dans la revue *L'Éleveur* en 1929 (Journal hebdomadaire de zoologie).

La Renault KZ était une voiture de milieu de gamme produite par la firme Renault à partir de 1923. Elle fait suite à la 10 CV de 1919.

La KZ est plus fluide car elle est dotée d'un capot « coupe-vent » en continuité de la caisse.

À partir de ce modèle, il n'y a plus de radiateur en saillie.

La KZ est disponible en torpédo ainsi qu'en conduite intérieure, les châssis pouvaient cependant être commandés nus par les clients qui en firent ainsi habiller certains par des carrossiers indépendants tel que le carrossier Manessius, de Levallois-Perret qui a **signé le modèle vendu par la famille Silhol**.

L'entreprise Manessius a été créée en 1919 par Manes Levy à Puteaux, très vite les affaires furent fructueuses et dès 1922, elle déménageait ses ateliers à Levallois-Perret et ouvrait une succursale à Bruxelles, elle était à la pointe du progrès technique pour les carrosserie en métal, les systèmes de montage et les peintures.

ANTAN

Janvier-Février 2021

Fiche technique

Renault 1929 - Type KZ-3
http://renaulthoque.blogspot.com/ 10 CV - 2.120 cm³ - 4 Cylindres Raymond BARTIN-FABER

Renault 1929 Type KZ-3

10 CV – 2.120 cm³ – 4 cylindres

Evolution du type **KZ-2**. Petite évolution, cadre abaissé et renforcé, pont arrière type banjo, embrayage à disque unique, carburateur à papillons.

Les coffres à outils sur chaque marchepied sont remplacés par un coffre sous le siège avant.

Type de moteur type 329 : 4 cylindres en ligne

Disposition: Longitudinale avant

Nombre de soupapes: 8 soupapes

Cylindrée: 2120 cm³

Alésage course: 75 x 120 mm

Distribution: Soupapes latérales

Alimentation: 1 carburateur

Puissance: 35 ch à 2900 tr/min, 40 ch à 3100 tr/min

Régime maximal: 3500 tr/min

Boîte de vitesses: Manuelle 3 rapports

Longueur 4,25 m, Largeur 1,65 m, Empattement 3,01 m

Poids 1.650 kg – Vitesse 80 km/h



Nul doute que lorsque Gérard Silhol¹⁵ traversait Saint-Ambroix sur le boulevard qui n'était pas encore goudronné, il ne devait pas passé inaperçu...

Que devaient penser les ouvriers et ouvrières de la filature qui avaient de grandes difficultés à faire vivre leur famille...

¹⁵ 1889-1944. Filateur

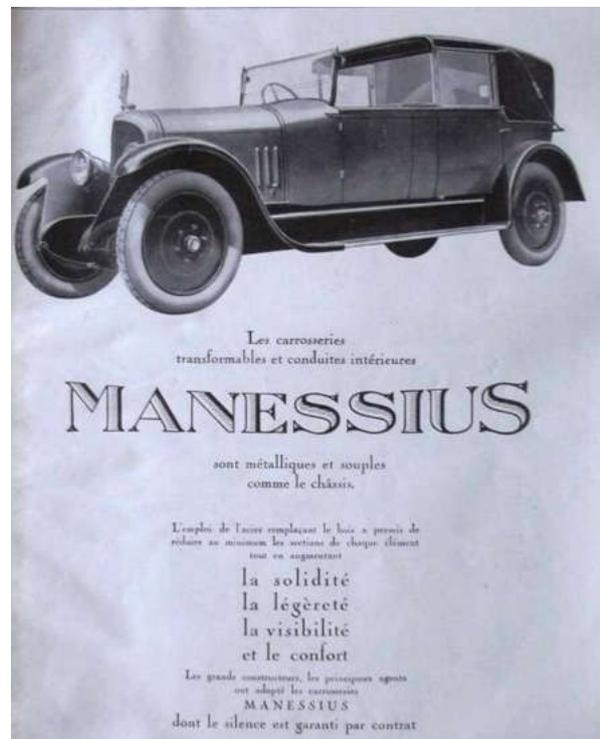
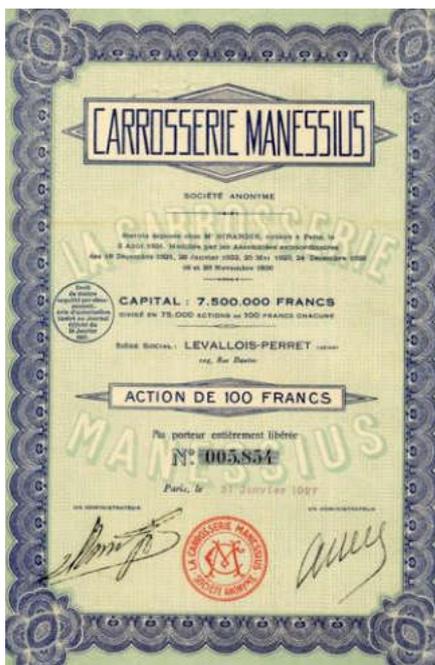
ANTAN

Janvier-Février 2021

Maintenant que l'on a tous les détails de l'offre, il faut rapidement se décider pour cette belle occasion...

L'entreprise Manessius

Manessius a été une entreprise prospère qui a travaillé avec les plus importants constructeurs automobiles de cette époque et en particulier pour Citroën pour qui elle carrossera certains modèles de la gamme de Coachs et de Cabriolets avant l'apparition de la Traction. Manessius a également collaboré avec le monde aéronautique.



Manessius a exploité le brevet Saint-Didier pour les carrosseries transformables de Gustave Baehr et Gabriel Voisin rendant cette voiture légère, silencieuse et lumineuse correspondant à la clientèle chic de l'automobile en ces années 1925/1930.

Brigitte Mayenobe-Martinez

ANTAN

Janvier-Février 2021

DECI-DELÀ

Les pies



Simone Robert née Gresse se souvient que dans son enfance (elle est née en 1933) les pies étaient considérées comme nuisibles car elles étaient accusées de gêner les cultures, l'élevage et la chasse. Elles subirent une véritable persécution.

Afin de se débarrasser des pies, les paysans promettaient aux enfants quelques sous s'ils ramenaient une patte de pie. C'est ainsi que les deux frères de Simone se sont mis à chasser les pies. Ils ramenaient une patte de pie chaque jour. Malins, ils ne donnaient qu'une patte et gardaient la seconde pour le lendemain. Coup double avec la même pie ! mais les paysans à qui il ne faut pas (trop) en conter (et en l'espèce, il s'agissait de compter !) ont très

rapidement compris le *manège* et ont demandé qu'à l'avenir leur soient rapportées les deux pattes et le même jour. L'affaire était moins intéressante ! cependant les frères Gresse ont continué la chasse, un sou c'est un sou.

C'était une époque où jacasser comme une pie était dangereux...

Les trois JEAN

Un peu avant la guerre de 1940, le hasard voulu que plusieurs *Jean* se retrouvent dans la même classe à l'école publique de Saint-Ambroix. Rien de surprenant, Jean étant un prénom très courant, seul ou composé. Ce qui nous fait sourire (et avant nous leurs petits camarades) c'est l'association avec certains patronymes. Simone Gresse nous raconte que, outre son frère Jean GRESSE, dans la même classe se trouvaient deux autres Jean : Jean CHANTE et Jean GOUT.

Pour sûr, l'instituteur devait souvent se dire : Jean PEUPLUS !